



**MINISTÈRES  
ÉDUCATION  
JEUNESSE  
SPORTS  
ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR  
RECHERCHE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction générale des ressources humaines**

## **RAPPORT DU JURY**

**SESSION 2025**

**Concours : CAPES INTERNE**

**Section : LANGUES VIVANTES**

**Option : ARABE**

Rapport de jury présenté par : Iman TÉRY

Les rapports des jurys des concours de recrutement sont établis sous la responsabilité des présidents de jury.

## Sommaire

1.	Avant-propos.....	3
2.	Données statistiques de la session 2025.....	3
3.	Épreuve d’admissibilité : Épreuve de reconnaissance des acquis de l’expérience professionnelle (RAEP).....	4
3.1	Rappel des modalités de l’épreuve d’admissibilité.....	4
3.2	Indications générales à suivre pour la présentation et la rédaction du dossier RAEP .....	5
3.3	Première partie du dossier RAEP : Valorisation du parcours professionnel du candidat.....	6
3.4	Deuxième partie du dossier RAEP : Conception et analyse d'une réalisation pédagogique	7
4.	Epreuve d’admission : Epreuve professionnelle orale en deux parties .....	9
4.1	Première épreuve d’admission .....	9
4.1.1	Exploitation pédagogique de documents.....	9
4.1.2	Entretien .....	11
4.2	Deuxième épreuve d’admission.....	11
4.2.1	Compréhension en langue arabe .....	12
4.2.2	Entretien avec le jury .....	12

## 1. Avant-propos

Le jury tient à adresser ses plus sincères félicitations aux lauréats de cette session. Leur réussite, fruit de leur engagement et de la richesse de leur expérience professionnelle a été mise en évidence par l'examen approfondi des dossiers de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP) et l'évaluation de leurs prestations lors des épreuves d'admission. Nous leur souhaitons pleine réussite dans leurs futures fonctions.

Le présent rapport synthétise cette analyse, mettant en lumière les points forts et les points faibles observés, afin de formuler des recommandations à l'attention des futurs candidats au CAPES interne et d'orienter les candidats non admissibles de la session 2025 vers une évolution de leurs pratiques en cas de nouvelle candidature.

Le jury du concours comprend au total 6 membres : 50% de femmes et 50% d'hommes. La composition du jury a été publiée sur le site [www.devenirenseignant.gouv.fr](http://www.devenirenseignant.gouv.fr) (jusqu'à la publication des résultats d'admission).

L'engagement et la disponibilité de l'ensemble des membres du jury méritent d'être soulignés, qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

Les réunions du jury se sont déroulées dans des conditions optimales grâce à l'accueil remarquable du lycée Lucie Aubrac à Courbevoie. La Présidente et les membres du jury expriment leur profonde gratitude à Madame la Proviseure et à ses équipes.

## 2. Données statistiques de la session 2025

Nombre de postes	2
Nombre d'inscrits	56
Nombre des candidats admissibles	6
Moyenne des candidats admissibles	10,17/20
Barre d'admissibilité	7/20
Nombre candidats admis	2
Moyenne générale des candidats admis (admissibilité + admission) sur liste principale	12,33/20
Barre d'admission	11,33/20

### 3. Épreuve d'admissibilité : Épreuve de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP)

#### 3.1 Rappel des modalités de l'épreuve d'admissibilité

Coefficient 1

Les modalités d'organisation des concours sont définies sur le site [www.devenirenseignant.gouv.fr](https://www.devenirenseignant.gouv.fr/les-epreuves-du-capes-interne-et-du-caer-capes-section-langues-vivantes-etrangees-562): <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/les-epreuves-du-capes-interne-et-du-caer-capes-section-langues-vivantes-etrangees-562>

Le candidat transmet son dossier au jury suivant les modalités fixées par l'arrêté d'ouverture du concours. Le fait de ne pas faire parvenir le dossier dans le délai et selon les modalités ainsi fixées entraîne l'élimination du candidat.

Le jury examine le dossier RAEP qu'il note de 0 à 20. Le dossier est soumis à une double correction. Il n'est pas rendu anonyme.

Le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle comporte deux parties.

Dans une première partie (2 pages dactylographiées maximum), le candidat décrit les responsabilités qui lui ont été confiées durant les différentes étapes de son parcours professionnel, dans le domaine de l'enseignement, en formation initiale (collège, lycée, apprentissage) ou, le cas échéant, en formation continue des adultes.

Dans une seconde partie (6 pages dactylographiées maximum), le candidat développe plus particulièrement, à partir d'une analyse précise et parmi ses réalisations pédagogiques dans la discipline concernée par le concours, la LV arabe, celle qui lui paraît la plus significative, relative à une situation d'apprentissage et à la conduite d'une classe qu'il a eue en responsabilité, étendue, le cas échéant, à la prise en compte de la diversité des élèves, ainsi qu'à l'exercice de la responsabilité éducative et à l'éthique professionnelle. Cette analyse devra mettre en évidence les apprentissages, les objectifs, les progressions ainsi que les résultats de la réalisation que le candidat aura choisi de présenter.

Le candidat indique et commente les choix didactiques et pédagogiques qu'il a effectués, relatifs à la conception et à la mise en œuvre d'une ou de plusieurs séquences d'enseignement, au niveau de classe donné, dans le cadre des programmes et référentiels nationaux, à la transmission des connaissances, aux compétences visées et aux savoir-faire prévus par ces programmes et référentiels, à la conception et à la mise en œuvre des modalités d'évaluation, en liaison, le cas échéant, avec d'autres enseignants ou avec des partenaires professionnels. Peuvent également être abordées par le candidat les problématiques rencontrées dans le cadre de son action, celles liées aux conditions du suivi individuel des élèves et à l'aide au travail personnel, à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication au service des apprentissages ainsi que sa contribution au processus d'orientation et d'insertion des jeunes.

Chacune des parties devra être dactylographiée en Arial 11, interligne simple, sur papier de format 21 x 29,7 cm et être ainsi présentée :

- dimension des marges : droite et gauche : 2,5 cm ; à partir du bord (en-tête et pied de page) : 1,25 cm

- sans retrait en début de paragraphe.

À son dossier, le candidat joint un ou deux exemples de documents ou de travaux réalisés dans le cadre de la situation décrite et qu'il juge utile de porter à la connaissance du jury. Ces documents doivent comporter un nombre de pages raisonnable, qui ne saurait excéder dix pages pour l'ensemble des deux exemples. Le jury se réserve le droit de ne pas prendre en considération les documents d'un volume supérieur.

Le candidat atteste sur l'honneur de l'authenticité de toutes les informations figurant dans son dossier.

Les critères d'appréciation du jury porteront sur :

- la pertinence du choix de l'activité décrite,
- la maîtrise des enjeux scientifiques, didactiques et pédagogiques de l'activité décrite,
- la structuration du propos,
- la prise de recul dans l'analyse de la situation exposée,
- la justification argumentée des choix didactiques et pédagogiques opérés,
- la qualité de l'expression et la maîtrise de l'orthographe et de la syntaxe.

Pendant l'épreuve d'admission, dix minutes maximum pourront être réservées, lors de l'entretien, à un échange sur le dossier RAEP, qui reste, à cet effet, à la disposition du jury.

### 3.2 Indications générales à suivre pour la présentation et la rédaction du dossier RAEP

**Présentation du dossier :** Il est essentiel de respecter scrupuleusement les modalités de constitution du dossier RAEP. Certains dossiers n'ont pas été présentés en bonne et due forme et ont donc été éliminés pour anomalie : page de couverture manquante ou incomplète, dossier contenant simplement une pièce justificative de diplôme, ou dossier dépourvu de page de couverture. Une attention particulière doit être portée à la première page réglementaire, qui sert obligatoirement de page de garde et comprend l'attestation sur l'honneur de l'exactitude des informations. La présence et la signature de cette page sont impératives. L'absence de cette page de garde signée par le candidat entraîne automatiquement l'élimination du dossier.

De même, les consignes de mise en page (interligne, taille des caractères...) ainsi que le nombre de pages des deux parties et des annexes doivent être rigoureusement observés. Il est conseillé de se concentrer sur le contenu essentiel et de s'en tenir au nombre de pages requis pour les annexes. Certains candidats ont ajouté une page de « sommaire » superflue ou ont dépassé le nombre autorisé de dix pages d'annexes.

**Contenu et format numérique :** Le dossier RAEP étant un document numérique, l'évaluation portera uniquement sur les contenus directement lisibles. Les éléments dématérialisés tels que les liens internet, les liens hypertextes ou les QR codes ne seront pas pris en compte. Il est donc important de synthétiser le contenu des documents supports utilisés ou d'en transcrire les éléments pertinents pour permettre au jury de suivre votre démarche.

**Respect des consignes et de l'éthique :** Afin de garantir une évaluation sereine et respectueuse de tous, il est préférable de ne pas faire figurer de noms propres dans le dossier, en particulier ceux de professeurs ou d'inspecteurs.

Il est également crucial de respecter le code de déontologie des enseignants. Les candidats

veilleront à ne pas mentionner d'outils numériques non conformes au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et à ne pas inclure de photos d'élèves dans leurs dossiers.

**Langue et style :** La rédaction du dossier doit être effectuée en français, à l'exception des consignes des exercices qui doivent être rédigées en arabe. Une langue fluide et d'un registre soutenu est attendue, reflétant les compétences rédactionnelles essentielles pour un enseignant. La maîtrise de l'orthographe, de la grammaire, de la syntaxe et de la ponctuation est primordiale et fera l'objet d'une attention particulière. Une relecture rigoureuse est indispensable afin d'éviter les maladroites, les erreurs et les incohérences résultant de copier-coller inappropriés. L'explicitation des sigles utilisés est également recommandée pour garantir la clarté du propos.

Le candidat doit veiller à ce que la dactylographie du texte arabe respecte la direction de lecture de droite à gauche.

La qualité du français revêt une importance capitale, car elle témoigne de la capacité du candidat à rédiger avec précision et rigueur les documents inhérents à la fonction d'enseignant (bulletins, livrets scolaires, correspondances, etc.). Une rédaction structurée, concise et rigoureuse est attendue, excluant les généralités, les répétitions et les développements superflus.

**Qualité des annexes :** Il est conseillé de veiller à la lisibilité des annexes, en utilisant une taille de caractères appropriée et en s'assurant de la bonne qualité des documents reproduits.

### 3.3 Première partie du dossier RAEP : Valorisation du parcours professionnel du candidat

Le concours interne s'adresse aux fonctionnaires et/ou à certains agents non titulaires qui ont accompli une durée déterminée de services publics ou d'enseignement. Cette première partie du dossier RAEP offre au candidat l'opportunité de mettre en lumière la richesse de son parcours professionnel, qu'il ait été effectué au sein de la fonction publique, dans l'enseignement, ou dans d'autres domaines. Le concours interne reconnaît l'expérience acquise ; il convient donc de la présenter de manière valorisante, en établissant des liens clairs avec les missions de l'Éducation nationale.

Pour les candidats dont le parcours est éloigné de l'enseignement, il est pertinent de souligner les compétences transférables acquises à travers leurs formations, expériences, rencontres ou activités. Il est important de mettre en évidence leur capacité à transmettre des savoirs, à valoriser les compétences, à s'adapter et à transmettre des valeurs, en faisant toujours référence à la discipline de la langue arabe et en démontrant une bonne connaissance du système éducatif, des programmes du collège et du lycée. Il est également important de distinguer les attendus didactiques et pédagogiques du secondaire de ceux de l'université.

Cette présentation diffère d'un curriculum vitae traditionnel qui tourne autour de son auteur. L'élève doit ici se situer au centre du propos du candidat. Plutôt que de simplement affirmer une passion pour la langue arabe sans établir de lien concret avec les élèves, il est préférable d'illustrer sa motivation par des exemples précis et personnels de réalisations et de projets concrets qui ont été menés et qui ont eu un impact sur les apprenants. De même, il ne s'agit pas de lister les postes que l'on a occupés, mais de les relier à la pratique de l'enseignement. Il est utile de mettre en lumière les acquis de ses expériences et d'expliquer comment ils peuvent bénéficier aux élèves. Par exemple, s'il a exercé en REP+, le candidat pourra développer les compétences acquises en matière de différenciation pédagogique. Il sera pertinent pour un AESH, de décrire précisément les suivis qui ont été effectués et d'expliquer comment cette

expérience peut enrichir sa future pratique d'enseignant. Il est dans tous les cas, préférable d'éviter les généralités et de privilégier des exemples concrets de ses actions et de leurs résultats. Si le candidat a suivi des formations disciplinaires, il est plus pertinent de décrire comment ces formations ont enrichi sa pratique plutôt que de simplement les mentionner.

En définitive, cette partie du dossier doit révéler une véritable ambition professionnelle et un engagement sincère dans le métier d'enseignant. Il est important de mettre en avant des initiatives personnelles, des approfondissements ou des réussites qui témoignent de sa motivation et de sa capacité à s'investir dans cette future mission.

### 3.4 Deuxième partie du dossier RAEP : Conception et analyse d'une réalisation pédagogique

Cette deuxième partie du dossier RAEP est consacrée à la présentation d'une séquence pédagogique. Le jury sera particulièrement attentif à la cohérence des différents éléments qui la composent. Une séquence pertinente se caractérise par l'adéquation entre le niveau des élèves, les objectifs d'apprentissage clairement définis, la mise en œuvre des activités et la tâche finale proposée. Il est donc essentiel que les compétences annoncées soient effectivement travaillées à travers les supports et que la tâche finale soit préparée par des exercices d'entraînement appropriés. A titre d'exemple il ne faut pas annoncer que la compétence travaillée sera « l'argumentation » alors que le document support de la séance est une chanson descriptive, pas plus que de proposer une tâche finale qui n'aurait fait l'objet d'aucun exercice d'entraînement au préalable.

Dans la conception d'une séquence réussie, il est attendu que le candidat aborde les aspects suivants de manière articulée : les objectifs d'apprentissage, les outils linguistiques mobilisés, les compétences visées et les activités langagières mises en œuvre, les modalités pédagogiques, sans oublier l'ancrage culturel des documents, la problématique de la séquence, les modalités d'évaluation envisagées et la tâche finale, tout cela dans le cadre de l'approche actionnelle où chaque élément doit être en cohérence avec les autres.

Afin de faciliter la compréhension globale de la séquence par le jury, il peut être judicieux de commencer par une fiche synthétique présentant les éléments clés. Cette vue d'ensemble sera ensuite développée par **une description détaillée des différentes séances de la séquence**. Il est important de préciser le déroulement de chaque séance, car cela permet au jury de suivre la progression interne de la séquence et l'enchaînement des activités.

Le candidat décrira les séances telles qu'elles se sont déroulées en classe, ou telles qu'il les envisage s'il n'a pas eu de classe d'arabe en responsabilité. Il est attendu qu'il intègre les consignes des exercices telles qu'elles ont été données aux élèves en arabe, les exercices eux-mêmes et des exemples de productions d'élèves. Ces productions ne doivent pas nécessairement être les plus réussies, car elles permettent d'analyser la séquence, de mettre en évidence les difficultés rencontrées par les élèves et de proposer des pistes de remédiation. La démarche présentée doit être personnelle et refléter l'expérience du candidat avec ses élèves dans un contexte spécifique.

Le jury ne demande pas une séance parfaite ou idéale. Une séance ayant présenté des difficultés offre au candidat l'opportunité de faire preuve de recul, d'esprit critique sur sa réalisation et d'exposer ses réflexions personnelles ainsi que les ajustements qu'il envisagerait. Ce qui intéresse le jury, c'est la démarche et l'analyse réflexive menée sur tel dispositif, telle action ou activité en classe. Toute affirmation doit être étayée par des exemples précis

d'applications en classe. Par exemple, la mention de la création d'un "club d'arabe" doit être accompagnée d'une description des activités effectivement menées et de leurs objectifs. De même, l'utilisation de l'expression "apprentissage par les pairs" nécessite une explication de la manière dont cette démarche a été mise en œuvre. Si les bénéfices d'un voyage scolaire pour les élèves sont connus, il est important de préciser les apports spécifiques du voyage présenté pour les élèves concernés.

Les différentes étapes de la démarche pédagogique doivent être détaillées de manière explicite. Par exemple, l'annonce d'un travail sur la compréhension orale d'une vidéo doit être suivie de la description précise de l'activité permettant aux élèves d'accéder à cette compréhension.

Tous les documents supports utilisés doivent être en lien avec le monde arabe et contribuer à enrichir les connaissances culturelles des élèves. Les illustrations du lexique doivent également respecter cet ancrage culturel. Il est donc important d'éviter les représentations iconographiques non pertinentes, comme illustrer le mot « théâtre » par une vignette figurant la *commedia dell'arte* italienne.

L'enseignement de l'arabe doit privilégier l'utilisation de documents authentiques ancrés culturellement. *Le Petit Prince* de Saint-Exupéry, même traduit en arabe, ne saurait constituer un support pour la classe.

Les annexes doivent être directement liées à la réalisation pédagogique présentée et apporter un éclairage pertinent à la réflexion didactique. Leur présence dans le dossier doit être justifiée par leur contribution à l'analyse.

Le candidat veillera à ne pas proposer de sujets sensibles ou polémiques, susceptible de heurter les élèves.

Il convient d'être prudent avec des documents datés, contenant des éléments qui n'existent plus, ce qui entrave la compréhension des élèves. Une bande dessinée représentant un enfant passant tout son temps devant une télévision alimentée par une parabole, en est une illustration.

Les sources de tous les documents supports doivent être citées de manière précise. Si le candidat intègre des extraits de manuels ou d'œuvres littéraires, les références doivent en être mentionnées. De même, toute mention d'un événement ou d'une entité (par exemple, un groupe de musiciens accueilli au collège) doit être accompagnée de son nom.

L'intégration brute d'activités de manuels, sans adaptation préalable à la séquence et aux élèves, est déconseillée. En effet, de nombreux candidats omettent de didactiser les documents, une étape pourtant cruciale afin de les adapter au niveau des apprenants. Il ne faut pas hésiter à sélectionner des parties spécifiques d'un document ou à le modifier pour atteindre cet objectif.

Nous rappelons que la grammaire ne peut être étudiée hors contexte mais qu'elle doit servir un objectif communicationnel.

Le recours aux outils numériques doit être justifié par une réelle plus-value pédagogique.

L'hétérogénéité des élèves est une donnée incontournable du contexte éducatif actuel, et



L'enseignant doit adapter ses pratiques pour y répondre efficacement. Les propositions du candidat doivent attester de sa volonté et de sa capacité à faire progresser l'ensemble des élèves, en tenant compte de leurs différences.

Enfin, le jury insiste sur la qualité de la langue française comme critère essentiel. Les candidats sont vivement encouragés à garder le même registre soutenu pour l'ensemble du dossier, que ce soit pour la première partie présentant le parcours du candidat ou la partie pédagogique.

#### **4. Epreuve d'admission : Epreuve professionnelle orale en deux parties**

##### **Rappel des modalités de l'épreuve d'admission**

Coefficient total de l'épreuve : 2

Chacune des parties entre pour moitié dans la notation.

##### **Première partie : exploitation pédagogique de documents en langue arabe**

(notamment audios, textuels, vidéos) soumis au candidat par le jury

- Durée de la préparation : 2 heures
- Durée de l'exposé : 30 minutes maximum
- Durée de l'entretien : 25 minutes maximum
- Cette partie de l'épreuve comporte un exposé suivi d'un entretien. Le jury précise au candidat le niveau d'enseignement (collège ou lycée général et technologique) auquel le sujet doit être abordé. Cette partie se déroule en français, à l'exception des exercices de toute nature qui sont présentés en langue arabe.

##### **Deuxième partie : compréhension et expression en langue arabe**

- Durée : 30 minutes maximum
- Cette partie de l'épreuve prend appui sur un document audio, textuel ou vidéo en langue arabe ou sur un document iconographique dont le candidat prend connaissance en présence du jury. Elle consiste en un compte rendu suivi d'un entretien, les deux se déroulant en langue arabe.

Dix minutes maximum imputables sur la durée totale des entretiens pourront être réservées à un échange sur le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle établi pour l'épreuve d'admissibilité, qui reste, à cet effet, à la disposition du jury. Cet échange se déroule en langue arabe.

#### **4.1 Première épreuve d'admission : Conception d'une séquence pédagogique**

##### **4.1.1 Exploitation pédagogique de documents**

Cette première partie vise à évaluer la capacité du candidat à concevoir une séquence pédagogique complète, pertinente et structurée, à partir de trois documents imposés (vidéo, iconographique et textuel), qui lui sont remis en loge. Il est important de noter que l'admissibilité au concours ne signifie pas que la séquence présentée dans le dossier RAEP est considérée comme un modèle parfait et qu'elle peut être réutilisée telle quelle pour cette épreuve.

Une attention particulière doit être portée à la mention « dossier collègue » ou « dossier lycée » figurant en caractères gras sur la page de garde du dossier de documents. Le respect de cette indication est impératif afin d'éviter tout hors-sujet. Le jury constate d'ailleurs une tendance regrettable chez un nombre significatif de candidats à ne pas lire attentivement les consignes des épreuves, ce qui peut les conduire à des erreurs d'interprétation. Il est donc vivement conseillé de prendre connaissance de l'ensemble des consignes, car elles fournissent des indications claires sur la démarche attendue.

Lors de cette session, les dossiers thématiques proposés portaient sur les traces de l'exil, la musique entre passé et présent, le patrimoine culinaire et l'intelligence artificielle. Les supports étaient variés, incluant des extraits de reportages et d'émissions d'actualité, des caricatures, des photos d'œuvres d'art et issues de la presse, des statistiques, des annonces, ainsi que des extraits de romans et de contes. Cette diversité thématique et typologique souligne l'étendue des connaissances attendues des candidats, qui doivent se préparer à travailler sur les programmes de tous les niveaux du secondaire et sur l'ensemble des niveaux du CECRL, indépendamment de leur affectation actuelle.

La tâche du candidat consiste, en lien avec la thématique choisie, à présenter chaque document composant le dossier en indiquant sa source et en résumant son contenu. Il doit ensuite procéder à une analyse de ces documents, en mettant en évidence leur intérêt culturel et linguistique et en les commentant. Une approche analytique, basée sur un recul réflexif, est attendue plutôt qu'une simple description linéaire. La culture générale du candidat lui permettra de contextualiser les documents, de définir des enjeux sociétaux ou géopolitiques, de situer des œuvres littéraires, afin de faire ressortir leur potentiel didactique et les éléments qui guideront ses choix pédagogiques.

L'étape suivante consiste à présenter la progression d'une séquence complète exploitant l'intégralité des documents. Le candidat peut les didactiser en fonction des objectifs d'apprentissage visés. Son exposé devra détailler les étapes de la séquence, en précisant notamment la classe et le niveau concernés, la ou les production(s) d'élèves attendue(s), les objectifs d'apprentissage, la mise en œuvre des activités langagières pour entraîner les élèves, ainsi que la ou les évaluation(s) envisagée(s). Cette présentation doit être structurée séance par séance.

Il est crucial que le candidat justifie chacun de ses choix pédagogiques et didactiques. Ces justifications doivent répondre aux questions fondamentales que se pose un enseignant lors de la préparation d'une séquence : quel est le but à atteindre pour les élèves (objectifs pédagogiques) ? Quels outils et quels moyens leur sont nécessaires (lexique, grammaire, activités, compétences) ? Quelle est la réflexion à mener (problématique) ? Quelle est la finalité communicative de l'ensemble des activités (tâche finale) ? Pourquoi sélectionner tel paragraphe ou tel passage de la vidéo ? Pourquoi choisir de placer une évaluation à telle séance ?

Les exercices proposés, quelle que soit leur nature, devront être présentés en langue arabe.

Un manque fréquent relevé chez les candidats concerne l'accès au sens des documents. La compréhension du lexique est une étape souvent omise, comme si la lecture ou l'écoute suffisaient à la compréhension. L'enseignant ne peut pas se reposer uniquement sur la capacité d'élèves plus avancés pour l'explication du lexique. De même, l'étude de la syntaxe est souvent superficielle.

La progressivité et l'enchaînement des séances méritaient aussi d'être plus soignés. La séquence doit être conçue de manière à progresser du plus simple au plus complexe avec des étapes s'articulant logiquement les unes avec les autres.

Une réflexion sur la place des dialectes dans l'enseignement de l'arabe en France est attendue.

La prise en compte de la nécessaire différenciation pédagogique ne doit pas être négligée.

L'utilisation d'outils numériques en classe doit impérativement respecter le cadre du RGPD pour garantir un travail en toute sécurité. La plateforme [Apps.education](#) met à disposition des outils conformes pour les agents de l'Éducation nationale.

La mention d'une collaboration avec un assistant de langue arabe est positive, à condition de bien définir son rôle comme un soutien au professeur de langue vivante, et non comme une fonction d'enseignement autonome.

Enfin, il est important de souligner que, malgré les trente minutes prévues pour la présentation de leur séquence, de nombreux candidats n'ont pas pleinement utilisé ce temps, limitant potentiellement la richesse de leur exposé. L'utilisation d'un dispositif de chronométrage est donc vivement conseillée pour optimiser cette durée.

#### **4.1.2 Entretien**

L'entretien est conçu comme un échange interactif avec le jury. S'il peut inclure une vérification des connaissances du candidat, il vise principalement à obtenir des éclaircissements sur son exposé, à l'inciter à développer certains points, ou à lui suggérer des rectifications qu'un candidat attentif aura intérêt à prendre en compte. Les questions du jury ayant pour but de corriger ou de préciser un élément doivent être perçues comme des opportunités de revenir sur un aspect à modifier. La manière dont le candidat réagit aux sollicitations du jury fournit des informations précieuses sur sa capacité réflexive, à dialoguer, à se remettre en question, à prendre du recul et à gérer ses émotions. Commettre une erreur ou une lacune n'est pas un obstacle rédhibitoire en soi, à condition que cela offre l'opportunité d'une réflexion sincère et constructive. Par ailleurs, il est attendu que le candidat fasse des choix clairs. Il ne saurait proposer deux tâches finales distinctes en laissant au jury la décision de sélectionner la plus appropriée ; cette responsabilité lui incombe.

Le champ de l'entretien est volontairement large, car le jury cherche à évaluer le profil du candidat de la manière la plus complète possible. Les domaines abordés peuvent inclure la connaissance du système éducatif, notamment les programmes et le CECRL, la culture générale relative au monde arabe, la pédagogie, ainsi que les connaissances disciplinaires spécifiques à la langue arabe.

Il est attendu que le candidat s'exprime dans un registre soutenu en français. La maîtrise du vocabulaire pédagogique et didactique est également essentielle.

## **4.2 Deuxième épreuve d'admission : Compréhension et expression en langue arabe**

Cette deuxième épreuve se déroule immédiatement après la première, sans interruption.

#### 4.2.1 Compréhension en langue arabe

Cette deuxième partie vise à évaluer le niveau linguistique du futur professeur en langue arabe, notamment ses compétences en compréhension et en expression, sa culture générale et sa capacité à interagir.

L'épreuve ne comporte pas de phase de préparation préalable et se déroule en trois temps : une prise de connaissance du document (dix minutes maximum), un compte rendu oral (cinq minutes maximum), suivi d'un entretien avec le jury (quinze minutes maximum).

Dans un premier temps, le candidat visionne un document audiovisuel d'une durée d'environ deux minutes sur une tablette équipée d'écouteurs, dans la salle d'examen et en présence du jury. Deux visionnages successifs sont proposés, séparés par une pause d'une minute. Il dispose ensuite de quelques minutes supplémentaires pour la finalisation de son compte rendu oral.

**La durée totale de cette première phase, incluant l'écoute, la prise de notes et la finalisation du compte rendu, est de 10 minutes maximum.**

L'épreuve se poursuit par le compte rendu oral, qui doit tendre vers une restitution structurée des informations contenues dans le document. Le candidat devra développer la thématique abordée, la problématiser, la contextualiser et en discuter certains aspects.

Il est important de noter que, conformément aux consignes, aucun lien avec une exploitation pédagogique ou didactique n'est attendu dans cette partie de l'épreuve. Il s'agit d'une évaluation de la compréhension en langue arabe, et le candidat doit donc uniquement démontrer l'étendue de sa compréhension du document. L'analyse des images de la vidéo peut s'avérer utile pour éclairer le thème principal.

Le jury a observé que les comptes rendus étaient parfois excessivement brefs et que la problématisation était fréquemment absente. La réussite de cet exercice de compréhension orale et de restitution requiert donc une préparation spécifique afin de maîtriser la méthodologie du compte rendu et de savoir identifier et formuler une problématique pertinente. De plus, la limitation à deux écoutes sans possibilité de pause ou de réécoute sélective, ainsi que le temps restreint pour finaliser le compte rendu, ont pu déstabiliser de nombreux candidats et générer une tension émotionnelle. La gestion du temps et du stress, la rapidité de la prise de notes et la mémorisation des informations orales sont donc des compétences à développer. Il est également conseillé de ne pas négliger les éléments visuels du document, qui peuvent apporter une aide précieuse à la compréhension globale.

Enfin, certaines prestations particulièrement courtes ont révélé un niveau de langue arabe insuffisant au regard des attentes du concours.

#### 4.2.2 Entretien avec le jury

L'épreuve se conclut par un entretien avec le jury. Durant cet échange, le candidat doit faire preuve de l'étendue de sa connaissance de la culture et des enjeux du monde arabe contemporain, que ce soit dans le domaine des arts, de la littérature ou de l'histoire, de l'économie ou encore de la géopolitique. Le jury n'attend pas des candidats qu'ils aient une connaissance de spécialistes sur ces questions mais la culture générale de quelqu'un qui s'intéresse à l'aire culturelle concernée. À titre d'exemple, les thèmes proposés lors de cette session étaient :

- la construction d'un nouveau canal par le président Al-Sissi, présentée comme la poursuite de

l'action du président Gamal Abdel Nassar et sa décision de nationaliser le canal de Suez,

- le projet du port « Tanger Med », infrastructure majeure du Maroc et de la région méditerranéenne comme illustration contemporaine des enjeux économiques et géostratégiques du monde arabe,
- les minorités dans le monde arabe et l'importance de comprendre les dynamiques sociopolitiques actuelles,
- l'évolution de la chanson populaire égyptienne, depuis le début du XXe siècle à aujourd'hui, et l'apparition de phénomènes musicaux contemporains comme le genre *Mahraganat*.

Il est vivement conseillé aux futurs candidats de s'engager dans une lecture régulière d'œuvres littéraires majeures et de consulter quotidiennement la presse et des documents authentiques en langue arabe. Le jury a pu constater que certains candidats ont rencontré des difficultés notables en raison d'un manque d'aisance et de fluidité dans leur expression orale en arabe. Dans ce cas, un stage d'immersion linguistique pourrait être une option bénéfique pour améliorer leurs compétences.

L'entretien peut débuter par des questions du jury visant à compléter la compréhension du document initial, en interrogeant le candidat sur des idées importantes qui auraient été omises ou sur des propos manquant de clarté ou de précision. La discussion peut ensuite s'orienter vers la thématique générale du document et sa problématique. Si le candidat éprouve des difficultés à poursuivre l'échange sur le thème initial, le jury adapte ses questions et élargit le champ de l'entretien. Il est important de considérer les questions posées non pas comme des pièges destinés à révéler un manque de connaissances, mais comme une opportunité pour le candidat de réagir, de présenter son point de vue, de défendre ses arguments et, le cas échéant, de remédier à des lacunes, rebondir sur des domaines qui lui sont plus familiers. Chaque question doit ainsi être perçue comme une chance de démontrer ses connaissances, mais aussi sa capacité à interagir et à argumenter de manière pertinente. Le jury est également attentif à la posture du candidat, au volume de sa voix, à son attitude en situation d'interaction ainsi qu'à sa capacité à gérer son stress et à rester serein.

Nous espérons que ce rapport apportera des informations utiles aux futurs candidats du prochain concours interne du CAPES d'arabe. Nous les encourageons à se préparer avec le plus grand soin.